

P.V. n° 2

Président : M. CURIDA.

Présents : MM. BORDIER – DEMARQUE.

Administratifs : MM. MOUTHAUD – LE MIGNOT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros.

COUPE NATIONALE FUTSAL

32 clubs se sont engagés par le biais de Footclubs. Le coût de l'engagement est de 10 euros.

Les tirages se font par groupes géographiques afin de limiter les déplacements et pour une meilleure gestion des créneaux disponibles des clubs recevants.

Seul un tirage intégral sera réalisé concernant le dernier tour régional. Suite à une information de la F.F.F., il s'avère que notre Ligue n'aura plus que **2** **qualifiés à fournir à la F.F.F. pour les 1/32èmes de finale.**

**SYSTEME COUPE NATIONALE FUTSAL (LFNA)
SAISON 2024/2025**

(**2** QUALIFIES POUR LA FFF POUR LES 1/32EMES)

32 Engagés

Semaine 41	1er Tour	16 matches avec	32 clubs					
Semaine 43	2ème Tour	8 matches avec	16 vainqueurs	+	0 entrant			
Semaine 47	3ème Tour	4 matches avec	8 vainqueurs					
Samedi 14/12/2024	Finale Régionale	2 matches avec	4 vainqueurs					
		30					32	engagés

COMPÉTITIONS RÉGIONALES – SECTION FUTSAL REUNION RESTREINTE DU 30 SEPTEMBRE 2024

PAGE 2/5

Calendrier des tours :

- **1er Tour – à disputer au plus tard le 12 octobre 2024 :**

Coupe Nationale Futsal / Régionale Nouvelle Aquitaine		Vendredi soir 21h30	3	* Match lever de rideau
3 Moutiers Badas 1	Angouleme Futsal 1	Aulnay Futsal Aj 1	Aunis Sud Futsal 1	
Autize Fc 1	Beaulieu Breuil Es 1	Bessines Asppt 1	Bordeaux Coqs Rouges 1	
Chambery Rc 1	Cslg33 1	Dax Jeanne D Arc 1	Fcp 1	
Futsal 2 Charentes A 1	Futsal Club Lg3 1	Girondins Futsal 1	La Bastidienne Sc 1	
Martignas Illac Fc 1	Montamise Fc 1	Montmorillon Ues 1	Moun Futsal Center 1	
Neuvc St Leon As 1	Niort Es 1919 1	Niort St Florent Ua 1	Nord 17 Fc 1	
Pessac Fc 1	Portes Entre 2 Mers 1	Selecao United Artig 1	St Medard Jalles Abp 1	
St Varent Pierregeay 1	Thouars Foot 79 1	Tys Futsal Club 1	Vouilletais Futs. Oc 1	

Journée	01	- Aller	12/10/2024	Journée	- Retour
25146.	29741066	St Varent Pierregeay 1	Thouars Foot 79 1
25147.	29741067	Montmorillon Ues 1	3 Moutiers Badas 1
25148.	29741068	Bessines Asppt 1	Niort St Florent Ua 1
25149.	29741069	Vouilletais Futs. Oc 1	Niort Es 1919 1
25150.	29741070	Tys Futsal Club 1	Aulnay Futsal Aj 1
25151.	29741071	Nord 17 Fc 1	Futsal 2 Charentes A 1
25152.	29741072	Beaulieu Breuil Es 1	Montamise Fc 1
25153.	29741073	Aunis Sud Futsal 1	Autize Fc 1
25154.	29741074	Cslg33 1	Neuvc St Leon As 1
25155.	29741075	Fcp 1	Angouleme Futsal 1
25156.	29741076	Chambery Rc 1	St Medard Jalles Abp 1
25157.	29741077	Portes Entre 2 Mers 1	Selecao United Artig 1
25158.	29741078	Pessac Fc 1	Dax Jeanne D Arc 1
25159.	29741079	Moun Futsal Center 1	Futsal Club Lg3 1
25160.	29741080	Martignas Illac Fc 1	Bordeaux Coqs Rouges 1
25161.	29741081	Girondins Futsal 1	La Bastidienne Sc 1

- 2^{ème} tour – à disputer semaine **43**
- 3^{ème} tour – à disputer semaine **47**

➤ **Finale régionale :**

Elle concernera les 4 équipes qualifiées à l'issue du 3^{ème} tour et aura lieu le **samedi 14 décembre 2024** dans un lieu restant à confirmer.

Organisation des rencontres

Le club 1^{er} nommé de chaque match est le club recevant. Il a la charge de l'accueil, avec bienséance et convivialité, vis-à-vis de l'équipe visiteuse et des officiels, ainsi que des servitudes liées à l'utilisation de la salle. Au besoin, il se mettra en liaison avec l'Animateur Futsal de son District pour les aménagements éventuels en rapport avec l'organisation.

Le club recevant réservera un créneau de salle permettant au club visiteur d'assurer son trajet en toute sécurité et sa venue dans des délais convenables.

En cas de difficulté de réservation, il sera rendu compte à l'Animateur Futsal du District d'appartenance qui apportera une aide dans ce domaine.

Dès le créneau réservé, le club recevant informera son District et le service Compétitions de la LFNA en charge du suivi administratif : competlfna@lfna.fff.fr

En cas de difficulté majeure d'obtention d'un créneau, la rencontre sera inversée. Aucun dépassement des dates butoirs ne sera accordé. La section futsal régionale statuera si un tel cas s'avère et pourra appliquer un forfait à l'équipe qui n'a pas mis tout en œuvre pour disputer sa rencontre dans les délais impartis.

En cas de retard non justifié de plus d'un quart d'heure au coup d'envoi de la rencontre de la part d'une équipe, il sera constaté un forfait.

Durée des rencontres

2 x 25 minutes (en déroulé).

Un temps mort d'une minute par période et par équipe. Cumul des 5 fautes par période.

A la fin du temps réglementaire, si les deux équipes sont à égalité, l'arbitre procédera à **une prolongation de 2 x 5 minutes**. Si les deux équipes sont encore à égalité, l'arbitre fera exécuter l'épreuve des tirs au but pour déterminer le vainqueur (5 tireurs, remplaçants compris, si égalité à l'issue des 5 tirs, principe de la « mort subite »).

Lors de la **Finale Régionale**, le temps de jeu sera : **2 x 20 minutes** (temps **effectif** : salle équipée d'un chronométrage électronique).

Réglementation technique

Réglementation fédérale : Lois du jeu – terrain – ballon – fautes et incorrections (règles Futsal – saison 2024/2025, complétées par le règlement F.I.F.A.).

Terrain : il est de la responsabilité du club recevant de marquer le terrain et de retirer les scotchs à la fin de la rencontre.

Nombre de joueurs : Chaque équipe sera composée de 5 joueurs et de 7 remplaçants, gardien de but compris. Seuls les licenciés F.F.F. peuvent participer. Ne pourront participer aux rencontres que les joueurs licenciés au club dans la catégorie Seniors ou ayant la possibilité de pratiquer médicalement en seniors.

Ballons : Chaque club devra fournir un ballon de Futsal.

Maillots et chaussures : Le club visiteur devra avoir 2 jeux de maillots de couleur différente, numérotés de 1 à 12 et être équipé de chaussures appropriées (de préférence avec semelles blanches par respect des installations). Les chasubles (de couleur différente des maillots) sont obligatoires pour les remplaçants et pour respecter les procédures de remplacement.

Rappel : **Les protège-tibias, brassard du capitaine sont obligatoires** ; d'autres, facultatifs et encadrés (couleurs notamment) : chemises, cuissards, sur-chaussettes, etc... ; et d'autres, interdits : tous bijoux.

Arbitrage : Les 2 arbitres officiels de chaque match seront désignés par la Commission Régionale d'Arbitrage, ou, par délégation, via la Commission Départementale d'Arbitrage du District du club recevant.

Les frais d'arbitrage seront supportés par moitié par les clubs en présence. **Les frais d'arbitrage seront imputés par la LFNA sur le compte des clubs et crédités aux arbitres par virement bancaire.**

Délégué : Les frais du délégué seront supportés par moitié par les clubs en présence. **Les frais seront imputés par la LFNA sur le compte des clubs et crédités au délégué par virement bancaire.**

Feuilles de matches : Elles seront gérées par la tablette (FMI). Merci de faire le nécessaire dans Footclubs pour l'attribution de l'équipe aux utilisateurs désignés.

Discipline : Les sanctions prononcées lors des matchs de Futsal doivent être purgées, selon les modalités de purges telles que définies à l'article 226 des Règlements Généraux de la F.F.F. Les dossiers seront transmis à la Commission Régionale de Discipline pour suite à donner.

Dans le cadre des rencontres de futsal, les sanctions prononcées sont :

- Avertissement
- Exclusion (2^{ème} avertissement ou exclusion directe).

Le joueur exclu ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants.

L'équipe peut être complétée après deux minutes effectives de jeu avec l'autorisation de l'arbitre ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces deux minutes.

Si l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuit le jeu sans modification jusqu'au terme des deux minutes.

Si les deux équipes jouent avec 4 ou 3 joueurs et qu'un but est marqué, elles gardent le même nombre de joueurs.

Tous les cas non-prévus et les litiges éventuels au présent règlement seront jugés en dernier ressort par la section futsal régionale

CHAMPIONNATS

FUTSAL REGIONAL 1

Match n° **29319067** – Poule Unique – A.J. Aulnaysienne Futsal / J.A. Dax du 28/09/2024

Courriel de la J.A. Dax du 27/09/2024 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de la J.A. Dax**.

Amende de 218 euros pour forfait à la J.A. Dax (1^{er} forfait).

IMPORTANT : La commission décide que **les matches de la Journée 04 de Futsal Régional 1 (du 07 au 12/10/2024) sont reportés à des dates ultérieures** à la suite de la programmation du 1^{er} tour de la Coupe Nationale Futsal la même semaine.

Compte-tenu que n'avons plus que 2 clubs qualifiés à fournir à la F.F.F. pour les 1/32èmes de Finale de la C.N. Futsal, au lieu de 3 avant, il ne peut pas y avoir d'exempts lors de ce 1^{er} tour.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers électroniques doivent être adressés **uniquement au service Compétitions de la LFNA** à l'adresse : competlfna@lfna.fff.fr par la messagerie Gmail, seule officielle (**pas de messagerie personnelle**).

Le Président,
Robert CURIDA
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD